



Sommaire

N°63 / ÉTÉ 2022

03 > 08	INFORMATIONS	
	MUNICIPALES	

09 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

10 SÉCURITÉ

12/13 ACTIVITÉS ESTIVALES

11 AGENDA

11 RÉTROSPECTIVE

14/15 NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

16 TOURISME

17 HISTOIRE ET PATRIMOINE

18/19 CULTURE

20 > 26 ASSOCIATIONS

27 INFORMATIONS PRATIQUES



Photos de couverture : Poney-club, Jean-Luc Pouille

Directeur de la publication : Patrick Thibout, maire de Varaville Rédaction et coordination :

Raphaël Aldrovandi, Mélanie Samson **Photos**: Raphaël Aldrovandi, Jean-Luc Pouille, Mélanie Samson

Conception maquette : initialcaen.fr Mise en page : Justine Lecaplain Impression : Guérin Publicité

Éditorial

Varavillaises, Varavillais,

Cela fait maintenant plus de deux ans que vous nous avez fait confiance. Dès la porte franchie, nous nous évertuons à offrir aux habitants un lieu agréable pour tous. C'est pourquoi nous tenons à vous exposer l'avancement du programme pour lequel nous avons été élus.

De nombreux projets sont à l'étude. Malheureusement, ils ne peuvent aboutir pour le moment, notamment la construction sur les trois hectares du terrain Matmut d'une résidence de vacances, de maisons pour les primo-accédants, de villas, d'une petite halle commerçante et d'une résidence pour les seniors. Il y a également l'achat des sept hectares derrière le stade afin de réaliser un parc naturel et d'installer définitivement le poney-club, alors que nous nous sommes mis d'accord avec les propriétaires. Ces projets sont remis en cause notamment par une association dont les membres n'habitent pas tous Varaville à l'année, voire pas du tout.

Ces constructions devront permettre à Varaville de garder son autonomie, de créer quelques commerces, de l'emploi, de pouvoir loger de jeunes ménages, d'accueil-lir des personnes à la recherche d'un logement à l'année dans la commune. Maintenir une fiscalité faible est relativement difficile compte tenu des nombreux travaux à réaliser et des infrastructures à remettre en état. N'oublions pas que les entreprises et l'urbanisation financent une part du budget communal.

Actuellement, et vous êtes les premiers à le constater, de nombreuses questions se posent concernant les services suivants : assainissement, urbanisme, collecte des ordures ménagères, ramassage des déchets verts et des encombrants, gestion des marais. Toutes ces compétences sont maintenant gérées par l'intercommunalité. Très rapidement, nous allons être obligés de passer à un Plan local d'urbanisme intercommunal et nous devrons appliquer leurs décisions. Donnons-nous les moyens de rester Varavillais.

D'autres projets que nous vous présentons dans ce bulletin municipal devraient heureusement voir le jour assez rapidement.

Nous avons beaucoup travaillé pour que la commune redevienne propre. Il reste encore quelques points noirs. Nous devons modifier l'entrée des services techniques au bourg afin d'y créer un point de dépôt occasionnel et supprimer les bacs situés sur le parking devant l'aire de jeux pour enfants, ainsi que ceux devant les lotissements. Des poubelles à roulettes individuelles devraient être distribuées gratuitement par NCPA.

Nous préparons la saison estivale. La commune va passer de 1 000 à 4 000 habitants. Nous allons accueillir treize sauveteurs pour surveiller notre plage. C'est un gros travail pour la commune qui a récupéré cette compétence auprès de NCPA. Je vous rappelle que nous tenons une permanence à la mairie le premier samedi matin de chaque mois et que nous sommes à votre disposition tous les matins sur rendez-vous.

Malgré toutes ces contraintes, la commune reste très agréable et nous vous souhaitons de passer un très bel été dans cet environnement que nous nous efforçons de préserver.

Patrick Thibout, maire de Varaville

INFORMATIONS MUNICIPALES

LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LA COMMUNE

Le pont du Bieu, situé au bout du chemin dit d'En Bas au bourg, a été remplacé. La traversée de ce pont était interdite à la circulation et aux piétons en raison de sa dangerosité.

Le pont, qui permet d'accéder à la stèle Guillaume le Conquérant à l'entrée du chemin de l'Anguille, était très vétuste et a donc été remis en état.

La commune procède à **l'effacement des réseaux dans quatre rues du Hôme** (rue Bracke Morel, rue Charles Muny, rue de Lutho, rue Pasteur) **et une route du bourg** (rue Clément Hobson).

Les toilettes, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite, localisées le long des bâtiments des services techniques aux abords du terrain de football, ont été réfectionnées.

Un troisième appartement a été rénové en état au-dessus de la mairie. Ce logement est actuellement loué.

La mairie avait acheté une bande de terrain pour relier le terrain de football au square Varet. Pour ce faire, nous avons créé un passage au-dessus du fossé et abattu une dizaine d'arbres. Il nous reste à faire l'entrée sur le square et une clôture avec le nouveau propriétaire du terrain qui longe ce chemin.

Afin de rendre moins dangereuse **l'entrée du parking situé dans le centre du Hôme**, nous l'avons déplacée devant l'entrée du terrain de football. Nous en avons profité pour supprimer les bacs qui étaient placés contre le bâtiment du marchand de poissons. C'était devenu une vraie déchèterie. Nous avons trouvé un accord avec la société qui gère les déchets de la résidence des Manoirs de la Côte. Ils sortent désormais leurs conteneurs avenue Président René Coty.

La commune possède une trentaine de kilomètres de chemins. Avec l'aide de l'association B.A.C. Environnement, **tous ces chemins** ont été remis en état. Certains ont été de nouveau défoncés en moins d'un mois. Nous les avons de nouveau remis en état en espérant que les utilisateurs roulent un peu moins vite ou avec des charges moins importantes.

Notre cimetière au bourg ne possédant plus beaucoup de places libres, nous avons installé **dix cavurnes le long de l'église**.

Pour l'entretien de la commune, nous avons fait appel à l'association B.A.C. Environnement pour la tonte, la taille des haies et la remise en état des chemins. Il s'agit d'une association loi 1901, chantier d'insertion conventionné et subventionné par le Conseil départemental du Calvados et l'État. Elle permet la mise au travail de personnes bénéficiant de minimas sociaux et plus ou moins éloignées de l'emploi. B.A.C. Environnement travaille avec Pôle Emploi pour le suivi des salariés. Ces derniers sont embauchés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI). Pendant la durée de leur contrat (4 mois, renouvelable sur 24 mois), ils acquièrent des savoir-faire, des connaissances théoriques et pratiques afin de leur permettre de retrouver un projet professionnel et un emploi.









INFORMATIONS MUNICIPALES

LES PROJETS À VENIR

La vente du terrain de l'ancienne colonie de vacances va permettre la réalisation des projets suivants, avec le complément de subventions du département, de la région, des amendes de police...

LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

La sécurisation des traversées principales de Varaville (projet en cours)

Une série de travaux de sécurisation est en cours d'avis consultatif auprès de l'agence routière du département. Voici le détail de la demande :

• Au bourg

Rue de la Libération :

- À l'entrée de Varaville, en provenance de la chaussée de Varaville (D27), au niveau des services techniques : à l'entrée du village, des bandes en résine gravillonnée, ainsi qu'un passage surélevé avec passage piétons et des panneaux lumineux solaires triangulaires indiquant la traversée de piétons en amont, sont à l'étude.
- Au niveau de la boulangerie : des panneaux lumineux solaires triangulaires en amont des passages piétons sont prévus.

Au Hôme

Avenue Président René Coty (D514) :

- Le giratoire devant l'agence postale, en provenance de Merville-Franceville-Plage : des bandes en résine gravillonnée en amont et un panneau lumineux pour prévenir le giratoire sont à l'étude.
- Les passages piétons au niveau du golf : des passages surélevés avec passage piétons et des panneaux lumineux pour prévenir la traversée de piétons sont à l'étude.

Avenue Général Leclerc:

- Au niveau du passage piétons et cyclistes entre le square Varet et l'avenue Général Gossart, des panneaux lumineux solaires carrés bleus annonçant la traversée de piétons et cyclistes sont à l'étude.
- À l'entrée du Hôme, par la route du marais (C3), après le lavoir et en amont du virage avenue Général Leclerc : des bandes en résine gravillonnée et la pose de coussins berlinois au milieu de la route avec rétrécissement de la voie pour faire ralentir sont à l'étude.
- L'aménagement des entrées-sorties du lotissement du Grand Large est également prévu avec des bordures en ciment et la pose de panneaux stop.

Des aménagements similaires pourront être envisagés dans d'autres secteurs de la commune à sécuriser.

Le giratoire du bourg

Le département nous a présenté les ébauches du futur giratoire sur la D513 au croisement de la D27, ainsi que le tourne-à-gauche à l'entrée de Varaville en direction de Petiville. Les travaux sont programmés pour 2023.

Le parking du centre médical (projet en cours)

L'aménagement du parking du centre médical est à l'étude avec une bande végétalisée au milieu afin de permettre deux accès : l'un pour les ambulances, les personnes à mobilité réduite et le personnel, l'autre pour les patients. Plusieurs cabinets d'études ont été contactés ; nous sommes dans l'attente de plans et devis.

La rénovation d'un studio (projet à court terme)

Est programmée à l'automne 2022 la rénovation du dernier studio vacant au dessus de la mairie afin de le mettre en location. La location des logements situés au-dessus de la mairie permet de participer aux charges (chauffage, électricité, eau...) et d'entretenir les bâtiments communaux.

Les liaisons pédestres et cyclables (projet à court terme)

Des liaisons possibles sont identifiées entre le bourg et le Hôme, au départ de « la Cour du Chemin », en arrivant par le Bas-Cabourg puis en reprenant le chemin Ruelle (entre la ferme d'Osseville et la ferme du Hôme). Cela nécessitera l'acquisition de bandes de parcelles et l'aménagement de sentiers et passerelles dans le marais.

Cette liaison pourra également se poursuivre vers Merville-Franceville-Plage par le chemin derrière la ferme du Hôme, ce qui nécessitera l'aménagement d'un passage piétons ainsi qu'une sente partagée (piétons-cyclistes), et par la même occasion l'agencement autour du blockhaus (ancien relais téléphonique de la batterie de Merville).





LES GRANDS PROJETS

L'achat de l'ancienne supérette (Codec), située avenue du Grand Hôtel, à côté de la salle polyvalente (projet à moyen terme).

La commune souhaite acheter ce bâtiment abandonné depuis plus de 35 ans, à des fins d'utilité publique et collective (musée, bibliothèque municipale, maison des associations...). Plusieurs projets sont à l'étude. La difficulté résulte dans le fait que le propriétaire refuse de vendre son bien.

L'équipe municipale examine d'autres pistes pour l'acquérir.

Le déplacement des services techniques du Hôme pour permettre la création de parcelles à lotir (projet à moyen terme)

Le déménagement des services techniques du Hôme (avenue Général Leclerc) permettrait à la commune de réhabiliter ce terrain en parcelles libres de construction pour des habitants à l'année, vu qu'il s'agit d'une zone urbanisable. Le bénéfice réalisé permettrait ensuite d'effectuer d'autres rénovations dans la commune.

L'équipe communale recherche des solutions pour relocaliser les services techniques dans la commune.

L'achat des terrains naturels de la Matmut pour créer un parc naturel (projet à moyen terme)

Un accord écrit a été trouvé avec la Matmut pour l'achat des terrains situés en zone N (environ 7 hectares). Cependant, le service environnement de la DDTM nous impose de réaliser une étude de la faune et de la flore sur ces terrains (d'une durée d'environ 18 mois).

Les résultats de cette étude nous diront ce qu'il est possible de faire sur cette zone, notre volonté étant d'y créer un parc naturel.

L'implantation du poney-club (projet à moyen terme)

Il est prévu que le poney-club soit délocalisé sur les terrains situés derrière le stade de football et les cours de tennis, dans le prolongement de la zone sportive.

Les terrains occupés actuellement par le poney-club pourront ainsi être urbanisés.

Le musée des papillons (projet à moyen terme)

La commune de Varaville a été sollicitée pour accueillir un musée de collections de papillons et d'insectes du monde entier. Ce musée apporterait un vrai atout touristique pour la vie de notre cœur de village, mais aussi pour le territoire de Normandie-Cabourg-Pays d'Auge. L'équipe municipale avait envisagé de l'installer dans l'ancienne supérette (Codec) mais, faute d'acquisition rapide, l'autre solution serait de construire un bâtiment spécifique adapté à ce type d'exposition et d'accueil du public. Une réunion de travail est programmée le 6 juillet 2022 avec le service patrimoine et inventaire de la région.

L'emplacement le plus adapté à l'étude serait l'entrée du parking actuel du poney-club puisque le parking du centre du Hôme est localisé juste en face et permettrait au musée d'être visible depuis l'axe principal de la route côtière. Ce projet serait financé en bonne partie par des subventions et les loyers couvriraient l'investissement. Il serait géré par l'association du propriétaire de la collection de papillons qui s'engage à faire don de sa collection à la commune qui l'accueillera.

Le déménagement du boulodrome (projet à long terme)

Il est envisagé de délocaliser le boulodrome de Varaville dans la zone sportive, dans le prolongement du stade de football, des cours de tennis et du poney-club. Le club de pétanque ayant de bons résultats au championnat de France, il lui faudra des terrains homologués afin de pouvoir recevoir les équipes extérieures.

La rénovation de l'ancienne école (maison « Vassou ») (projet à long terme)

L'équipe municipale est en réflexion concernant la réhabilitation de l'ancienne école, appelée maison « Vassou », lorsque les autres projets auront abouti. Pourquoi pas une maison de quartier ou des associations, un logement d'urgence ou pour les saisonniers l'été ?

La construction de résidences partagées sur le terrain qui l'entoure pour les jeunes et les seniors du village est également en réflexion.

Les idées des Varavillais sont les bienvenues.

INFORMATIONS MUNICIPALES





LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Pour la révision du PLU qui est en cours, la commission Urbanisme a fini le travail de correction et de relecture concernant le document de présentation, les OAP (Orientations d'aménagement et de programmation), le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) et le règlement du PLU.

Une réunion a eu lieu le 28 juin 2022 avec les PPA (Personnes publiques associées) afin de leur présenter le projet de révision du PLU, de prendre note de leurs remarques et d'en tenir compte.

Après cette réunion, nous devrons prendre une délibération en conseil municipal pour approuver le PADD et faire l'arrêt-projet.

Le projet de PLU passera alors en phase administrative pendant six mois : trois mois d'instruction par les PPA et trois mois d'organisation de l'enquête publique.

Durant cette enquête publique, chacun pourra s'exprimer et formuler ses remarques. Un commissaire-enquêteur sera nommé et recevra les habitants en mairie.

À l'issue de l'enquête, le Plan local d'urbanisme sera approuvé par le conseil municipal, après avoir éventuellement tenu compte des modifications suggérées.

LE BUDGET

Le budget 2022 a été voté avec toute la prudence liée au fait qu'une fois encore une baisse de dotation impacte notre budget.

Le budget fonctionnement 2022 s'élève à 1 646 378 € contre 1 648 527 € en 2021, et le budget investissement 2022 est de 1 339 232,42 € contre 1 270 692 € (déficit antérieur reporté de 167 936,05 € et virement de la section de fonctionnement de 255 962,35 €).

Le budget investissement se décompose comme suit : l'acquisition pour un montant de 80 000 € d'un terrain de sept hectares afin d'en faire une zone naturelle à but récréatif ; la sécurisation du Hôme et du bourg (bandes ruqueuses, panneaux lumineux et/ou clignotants); l'enfouissement des réseaux dont les travaux sont déjà en cours et qui se termineront en 2023 ; l'achat de matériel pour les services techniques ; le remplacement d'une chaudière au centre médical ; l'achat et la pose de 19 lutrins et leurs plagues sur l'histoire de la commune ; la création dans le cimetière d'un emplacement regroupant des cavurnes derrière l'église ; l'achat de plus de 400 tonnes de cailloux pour les chemins ; l'aménagement du parking près du centre médical ; l'achat d'un défibrillateur supplémentaire ; l'achat de matériel informatique pour les services administratifs et la bibliothèque municipale (ordinateur, logiciel); des coûts concernant la fin de la révision du PLU...

Les subventions accordées aux associations restent stables.

Les taux communaux ne subiront aucune hausse. La taxe foncière bâtie est de 33,34 % (dont 22,10 % pour le département). La taxe foncière non bâtie est de 24,39 %.

Nous vous rappelons qu'afin d'avoir plus de détails sur le budget 2022 de la commune une synthèse est à votre disposition sur le site internet de la commune, rubrique « Ma ville », « Les comptes-rendus de conseil municipal ».





LES DÉCHETS

La mise au point du maire

La commune possédait deux points d'apport **occasion-nel** (anciennes déchèteries) : un situé au Hôme (avenue Général Leclerc) et un autre au bourg (rue de la Libération). À la demande de la communauté de communes et alors que la municipalité souhaitait continuer à proposer ce service aux habitants, les bennes destinées aux déchets verts ont été supprimées. Vous ne pouvez donc plus y déposer vos déchets verts et devez aller les porter à l'une des trois déchèteries intercommunales : Périers-en-Auge, Merville-Franceville-Plage, Bréville-les-Monts.

Il est impératif de déposer vos sacs d'ordures ménagères et vos sacs jaunes **devant chez vous** les jours de collecte. Si vous êtes absents ces jours-là, le point d'apport occasionnel du Hôme est ouvert tous les jours de 8 h à 18 h pour y déposer vos sacs à titre exceptionnel. Un autre point d'apport occasionnel va prochainement être mis en service au bourg. Nous faisons appel à votre civisme ou nous serons contraints de supprimer ces points d'apport occasionnel.

Nous comptons sur votre civisme pour ne pas avoir à appliquer des mesures pénalisantes (verbalisation en cas de récidive).

Ramassage en porte à porte :

- Ordures ménagères : le lundi et le vendredi au Hôme, le mardi au bourg
- Sacs jaunes : le lundi (depuis le 14 mars 2022)
- Déchets verts : le mercredi du 16 mars au 9 novembre 2022

La collecte étant effectuée tôt le matin, les sacs peuvent être sortis la veille à partir de 19 h.

Les sacs jaunes sont disponibles en mairie, les sacs pour les déchets verts à Périers-en-Auge (vendus 0,50 € l'unité).

Déchèterie de Périers-en-Auge :

• Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 13 h - 17 h

• Le samedi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

• Le dimanche : 9 h 30 - 12 h

Rappel : il est interdit de déposer des encombrants et des déchets verts dans les aires de regroupement des déchets, sous peine d'une amende pouvant aller de 135 € à 1 500 €.



INFORMATIONS MUNICIPALES



LA LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente de Varaville est disponible à la location tout au long de l'année, aussi bien en semaine que le week-end, pour les habitants de la commune comme pour les non Varavillais.

Vous retrouverez les différents tarifs de location dans le tableau ci-dessous :

Occasion	Association de Varaville	Varavillais	Autres
Tarif à l'heure pour réunion du lundi au vendredi*			10,30 €
Réunion en semaine du lundi au jeudi*	Gratuit	46€	154 €
Réunion du vendredi au dimanche	Gratuit	46€	345€
Forfait week-end**	Gratuit 2 fois 85 € au delà	257 €	510€
1 repas du lundi au vendredi (vaisselle comprise)		155 €	345 €
2 repas du lundi au vendredi (vaisselle comprise)		190€	400€
Caution	320€	320€	320 €

^{*} Sauf si la salle est louée le week-end.

LES CHIENS

Pour la sécurité de chacun, les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le domaine public de Varaville (trottoirs, chemins, plage, etc. ; Arrêté municipal n°52-2021 du 17 décembre 2021). Les déjections canines doivent être ramassées (135 € d'amende) ; des sacs gratuits prévus à cet effet sont disponibles à plusieurs endroits de la commune.

Si vous trouvez un chien ou un chat errant dans la commune, contactez l'association « SOS Chiens et Chats 14160 » au 02 31 43 90 42.

RAPPEL

LES DOCUMENTS D'URBANISME

Toute modification de l'aspect extérieur d'une propriété (clôture, portail, appentis, ravalement, fenêtre, abri de jardin, etc.) doit faire l'objet d'une déclaration d'urbanisme, ainsi que toute nouvelle construction.

Il est parfois difficile de déterminer la déclaration nécessaire ; n'hésitez pas à contacter la mairie.

Vous pouvez faire votre déclaration sur Internet : https://urba.ncpa.fr/NetADS/sve/CCED14.

LES HÉBERGEURS

Vous louez votre appartement ou votre maison? N'oubliez pas de faire votre déclaration, depuis chez vous, en cinq minutes. **Rendez-vous sur www.declaloc.fr.**

LA PÊCHE AUX COQUES

Depuis plusieurs années, une nouvelle réglementation est applicable pour la pêche aux coques.

Elle est autorisée tous les jours du 30 juin au 31 août, et uniquement du vendredi au lundi inclus le reste de l'année.

Elle est limitée à cinq kilos par pêcheur et par jour, et la taille des coquillages doit être supérieure à trois centimètres.

En raison de pollution ponctuelle, un arrêté préfectoral temporaire peut être pris pour interdire la pêche à pied : se renseigner à Varaville Infos avant de pratiquer.

LES TONTES ET BRICOLAGES

Dans les propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi inclus de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Ils sont interdits en dehors de ces horaires, ainsi que les dimanches et jours fériés, sauf les tondeuses à gazon autorisées de 10 h à 12 h.

Aussi, les chantiers de construction (gros œuvre, toiture, etc.) sont interdits du 1er juillet au 31 août.

LES FEUX

Il est strictement interdit de brûler tous types de déchets (déchets ménagers, déchets verts, etc.) à l'air libre et en incinérateur (article 84 du Règlement sanitaire départemental).

^{**} Forfait week-end : les clés sont données le samedi matin (sauf si libre le vendredi soir) et rendues le lundi matin, chaque fois après inventaire.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Malgré la Covid toujours présente, les activités du CCAS ont repris doucement en 2022. En fin d'année 2021, les membres du CCAS ont pris la décision d'annuler le spectacle des enfants, mais nous avons tenu à leur distribuer les jouets et les chocolats le samedi 18 décembre 2021. Le spectacle prévu a quant à lui été repoussé au vendredi 8 avril 2022 et a rencontré un vif succès. Le repas des seniors s'est tenu le vendredi 17 décembre 2021 et a permis de réunir un grand nombre de personnes qui ont passé un moment très agréable avec un très beau spectacle.

Pour l'année 2022, il vous est proposé les animations suivantes :

- Le jeudi 8 décembre 2022 : repas des seniors au cabaret Vitotel de Vitot. Le trajet s'effectuera en car (départ devant la mairie). Les détails de cette journée vous parviendront par courrier. Néanmoins, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à ce déjeuner afin que nous puissions prévoir approximativement le nombre de personnes intéressées. Merci de contacter dès à présent Anne-Marguerite Le Guillou, responsable du CCAS, au 06 76 92 54 19. Par ailleurs, il est évident que vous pouvez vous rendre directement au cabaret par vos propres moyens si vous ne souhaitez pas voyager en car. Pour nos seniors très âgés (plus de 90 ans) et dont l'état de santé ne permettrait pas d'assister à ce repas, un colis leur sera gracieusement offert.
- Le vendredi 16 décembre 2022 : l'arbre de Noël de nos petits Varavillais avec un spectacle prévu à 17 h 45, suivi

de la distribution des jouets, en présence du père Noël. Le choix du spectacle n'étant pas encore définitif, nous vous communiquerons ultérieurement les différents détails par courrier.

Nous vous rappelons que tous les enfants qui entrent en 6° et ce jusqu'à la 3° peuvent recevoir une somme de 45 € par le CCAS. Cette somme est versée dès lors que les parents en font la demande auprès de la mairie, sans condition de ressources (documents à fournir : justificatif de domicile, certificat de scolarité, RIB).

L'équipe du CCAS est tout au long de l'année à votre disposition pour tout problème particulier rencontré (aide au chauffage, demande sociale spécifique, etc.). Les quelques aides au chauffage sont versées en début d'année selon les dossiers déposés et analysés par les membres du CCAS suivant un barème fixé pour les revenus

Pour rappel, le Secours catholique de Cabourg (rue du Petit Pont de Pierre) et les Restos du cœur de Cabourg apportent un soutien aux plus défavorisés.

Dans le cadre du « Plan national canicule »,

un registre recensant les personnes vulnérables de plus de 65 ans, ainsi que les bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés, de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne, les titulaires d'une autre carte d'invalidité ou d'une pension d'invalidité de la Sécurité sociale ou relevant du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, vivant à leur domicile et d'une façon isolée, est ouvert au niveau de la commune.

Les Varavillais concernés, ou leur entourage, doivent se manifester auprès du CCAS. Cette action permettra une intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du Plan national canicule. Contactez la mairie du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et le mercredi après-midi de 14 h à 17 h (tél. 02 31 91 04 74), ou la police municipale (tél. 02 31 24 08 00).

SÉCURITÉ



LA POLICE MUNICIPALE

Créée en 1968, placée sous l'autorité du maire et en étroite collaboration avec la gendarmerie de Troarn, la police municipale de Varaville exécute, dans la limite de ses attributions, les missions relevant de la compétence du maire, que celui-ci lui confie en matière de prévention, de surveillance du bon ordre, de tranquillité, de sécurité et de salubrité publique.

EFFECTIF: 1 AGENT

En 2021, la police municipale de Varaville, c'est :

- 550 personnes accueillies dans ses locaux
- Plus de 600 appels téléphoniques traités
- 65 opérations Tranquillité vacances réalisées

Afin de se moderniser, la police municipale utilise depuis le 1^{er} janvier 2022 un système de verbalisation électronique. L'avis de contravention est uniquement transmis par courrier. Les règlements et les contestations ne sont plus gérés par nos services (règlement par carte bancaire désormais possible sur Internet). Toutes les procédures sont expliquées dans l'avis recu.

Pour des raisons de sécurité, un nouvel arrêté a été pris concernant la tenue en laisse obligatoire des chiens dans toute la commune (voie publique et plage). Contrevenir à ces dispositions peut maintenant vous exposer à une amende de 35 €.

Les déjections canines doivent également être ramassées (135 € d'amende) ; des sacs gratuits prévus à cet effet sont disponibles dans plusieurs endroits de la commune.

Circulation des vélos

Chaque année, de nombreux riverains nous font part de passages répétés de cyclistes sur les trottoirs (essentiellement sur l'avenue Président René Coty). Cela représente un danger tant pour les piétons que pour les automobilistes sortant des habitations, qui ont un champ visuel très réduit.

Pour rappel, la circulation est strictement interdite sur les trottoirs (hors voie cyclable aménagée et voie partagée).

Signalisation routière

Durant la saison estivale, notre signalisation routière est régulièrement prise pour cible (panneaux retournés, arrachés ou masqués par de la publicité illégale). Nous nous efforçons d'intervenir le plus rapidement possible. Si, malgré notre vigilance, vous vous apercevez d'une anomalie, n'hésitez pas à contacter la mairie ou la police municipale.



LA SURVEILLANCE DE LA PLAGE

Cette année, la surveillance de la plage est assurée tous les jours du samedi 9 juillet au dimanche 28 août de 12 h à 18 h 30.

Trois zones de baignade sont surveillées par les maîtres-nageurs sauveteurs. Ils sont au nombre de treize et ont effectué leur stage de mise à niveau en juin. Les zones de baignade sont situées à proximité des trois postes de secours (rue Raoul Magdelaine, rue Bracke Morel, rue Général de Gaulle), où vous pouvez trouver différentes informations utiles (températures de l'eau et de l'air, horaires des marées, réglementation).

AGENDA

EXPOSITION « EN VOYAGE AVEC MAFALDA »

Du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août.

lundi et mercredi de 14 h à 17 h, vendredi de 10 h à 12 h Bibliothèque municipale

EXPOSITION DE PEINTURE ET SCULPTURE

Du samedi 16 au dimanche 24 juillet, de 15 h à 19 h Salle polyvalente

REPAS ET SOIRÉE DANSANTE

Samedi 16 juillet, à 19 h Stade Jacques Péchaud

RÉCITAL DE PIANO ET HAUTBOIS

Samedi 16 juillet, à 20 h 45 Chapelle Saint-Joseph

AUTO-RÉTRO

Dimanche 17 juillet, de 8 h à 17 h Stade Jacques Péchaud

ATELIER DE PEINTURE SUR PORCELAINE

Mercredi 27 juillet, de 14 h 30 à 16 h 30 Salle polyvalente

CONTES ET RACONTE-MOI UNE HISTOIRE

Mercredi 27 juillet, à 15h Bibliothèque municipale

EXPOSITION DE CARTES POSTALES ANCIENNES

Du samedi 30 juillet au samedi 10 septembre, de 10 h à 18 h Chapelle Saint-Joseph

CONTES ET RACONTE-MOI UNE HISTOIRE

Mercredi 3 août, à 15 h Bibliothèque municipale

FOIRE À TOUT

Samedi 6 août, de 15 h à 22 h Stade Jacques Péchaud

SOIRÉE MUSICALE « LA TROMPETTE D'OR »

<mark>Samedi 6 août, à 20 h 45</mark> Chapelle Saint-Joseph

STAND D'INFORMATION « ILOT DE TRANQUILLITÉ POUR LES PHOQUES »

Mercredi 10 août Poste de secours n°1, rue Raoul Magdelaine

ATELIER DE PEINTURE SUR PORCELAINE

Mercredi 10 août, de 14 h 30 à 16 h 30 Salle polyvalente

INITIATION AU GOLF

Dimanche 28 août Golf de Cabourg - Le Hôme

EXPOSITION « ÉVEILLER L'ESPRIT CRITIQUE, PARLONS-EN!»

Du mercredi 7 septembre au mercredi 2 novembre, lundi et mercredi de 14 h à 17 h, vendredi de 10 h à 12 h Bibliothèque municipale

DÉCOUVERTE DU PONEY-CLUB

Dimanche 25 septembre, *Poney-club de Cabourg - Le Hôme*

LOTO

Dimanche 9 octobre, à 14 h Salle polyvalente

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE LITTÉRATURE CALVA

Samedi 15 octobre, à 17 h 30 Salle polyvalente

EXPOSITION « CHEVAUX DE NORMANDIE : PHOTOGRAPHIES DE CHRISTIAN MALON »

Du mercredi 9 novembre au mercredi 21 décembre, lundi et mercredi de 14 h à 17 h, vendredi de 10 h à 12 h Bibliothèque municipale

NOËL DES ENFANTS

Vendredi 16 décembre, à 17 h 45 Salle polyvalente

RÉTROSPECTIVE LE DEVOIR DE MÉMOIRE



Depuis de nombreuses années maintenant, les quatre communes de Cabourg, Dives-sur-Mer, Houlgate et Varaville sont regroupées au sein d'une même association d'anciens combattants. Les commémorations sont ainsi mutualisées alternativement dans ces quatre communes.

En 2021, les commémorations ont repris le cours normal des cérémonies. Le 8 mai 2022, la cérémonie s'est déroulée à Houlgate. Le 18 juin, c'est la ville de Dives-sur-Mer qui a organisé l'événement.

Le 21 août 2022, Varaville fêtera ses libérateurs et commémorera leurs mémoires.

Le 11 novembre 2022, l'armistice de la Première Guerre mondiale sera célébré à Cabourg. Le 5 décembre 2022, un hommage aux déportés sera rendu à Cabourg et Houlgate.

Pour la cérémonie du 21 août 2022, organisée par la commune de Varaville et ouverte au public, rendez-vous à 11 h devant la stèle érigée en hommage à la brigade Piron, située devant la salle polyvalente (4 avenue du Grand Hôtel).

ACTIVITÉS ESTIVALES





Les VaraFrogs

Comme chaque année, les VaraFrogs et leurs animateurs proposent des activités aquatiques et ludiques pour toute la famille : cours de natation, club de plage, aquagym, kayak, paddle, longe-côte...

Pour les enfants, les cours débutent en piscine à partir de 3 ans avec une pédagogie adaptée pour prendre confiance dans ce nouvel environnement.

Les locations de kayaks et paddles commencent à avoir du succès. Le longe-côte et l'aquagym (en piscine et en mer) peinent à se développer encore. Chacun est invité à se bouger cet été pour garder la forme!

Vous pouvez également trouver sur place glaces et autres boissons fraîches.

Pour plus de renseignements, notamment concernant les tarifs des différentes activités, n'hésitez pas à visiter leur site internet : www.varafrogs.fr.

Horaires d'ouverture :

En juillet-août : du lundi au samedi de 9 h à 19 h

Les VaraFrogs Rue Raoul Magdelaine - 14390 Varaville Tél. 07 84 03 90 60 www.varafrogs.fr

Le golf

Le golf de Cabourg - Le Hôme est l'un des plus vieux golfs de Normandie.

Découvrez son parcours 18 trous exigeant et moderne, dans un décor partagé entre la côte normande au trou n°16 et les marais de la Dives.

Un nouveau comité est en charge de l'association sportive. Il aura à cœur de mener à bien les missions qui lui sont confiées dans un esprit de convivialité, de respect, d'échange et de partage, afin que chaque membre trouve sa place dans la vie associative du club.

Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, de nouvelles compétitions vous seront proposées en semaine. Nous allons continuer de promouvoir l'école de golf et obtenir sa labellisation auprès de la Fédération française de golf.

Quelques résultats :

- Dgianni Savy, champion de Normandie au championnat individuel messieurs
- Paul Esnault, quart de finaliste au Mans au championnat de France individuel
- L'équipe de Cabourg Le Hôme, vice-championne de Normandie, battue par Le Havre
- L'équipe MID amateur (+ 25 ans) et l'équipe senior, qualifiées pour jouer la promotion

Une journée d'initiation au golf sera animée le dimanche 28 août 2022. Golf-club de Cabourg - Le Hôme 38 avenue Président René Coty 14390 Varaville Tél. 02 31 91 25 56 www.golfclubdecabourglehome.com asgolfcabourlehome@gmail.com









Le poney-club

Activités :

- Cours d'équitation tous niveaux, dès 4 ans
- Balade à la plage et dans les marais de Varaville
- Compétition toute l'année jusqu'au championnat de France
- Cours d'equifeel (une approche de l'animal à pied adaptée à tous)
- Activités diverses : jeux, equifun, voltige, ponygames, passage d'examens fédéraux...

Le club a obtenu des bons résultats dans les différents concours en championnat.

Championnat du Calvados:

- P3 : Cascia Van Maele, vice-championne sur Akido et Mélisande Blanchet, 4º sur Akido
- P4 : Lou Toulleron, vice-championne sur Uscar / Cascia Van Maele, médaille de bronze sur Nicotin / Bérénice Bourdais, 4e sur Belladonna

Championnat de Normandie:

- P1 : Maude Quignon, championne de Normandie sur Benedict
- P4 : CasciaVan Maele, championne de Normandie sur Nicotin / Mélisande Blanchet, médaille de bronze sur Nicotin

Deux équipes porteront les couleurs du poney-club de Cabourg - Le Hôme au championnat de France du 12 au 17 juillet 2022 :

- Les « copines d'abord » avec Cascia, Lou, Mélisande et Bérénice en P3
- Les « gossip girl » avec Maude, Emma, Amelie et Thais en P2 $\,$

Vous habitez à Varaville ? Un tarif préférentiel de 10 % vous est attribué sur les forfaits ; n'hésitez pas à venir en profiter !

Une journée portes ouvertes est organisée le dimanche 25 septembre 2022, avec des activités gratuites.

Poney-club de Cabourg - Le Hôme Avenue Président René Coty 14390 Varaville Tél. 06 58 77 81 41 www.poneyclubcabourg-lehome.com

NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ



L'HÔTEL DE LA MER

HÔTEL, BRASSERIE, BAR, TABAC, PRESSE

42 avenue Président René Coty Tél. 02 31 91 27 77

Bienvenue à Karine Guyader et Sébastien Turgis qui ont repris l'Hôtel de la Mer depuis le 2 février 2022. Une terrasse extérieure a été créée. La salle de restauration et les chambres vont être rafraîchies.

Horaires d'ouverture :

- En juillet-août : tous les jours de 7 h 30 à 20 h
- De septembre à juin : du lundi au samedi de 7 h 30 à 20 h



AU PIED DES MARAIS

RESTAURANT GASTRONOMIQUE

26 avenue Président René Coty Tél. 02 31 91 27 55

Horaires d'ouverture :

- Du jeudi midi au lundi soir : de 10 h à 15 h et de 18 h à 22 h
- Horaires de service : de 12 h à 14 h et de 19 h à 21 h



LE 1907

RESTAURANT TRADITIONNEL, SALON DE THÉ

38 avenue Président René Coty Tél. 02 31 91 00 02

Horaires d'ouverture :

- En juillet-août : de 9 h à 15 h (restaurant) / De 9 h à 19 h (bar)
- De septembre à juin : de 9 h à 14 h (restaurant) / De 9 h à 18 h (bar)



SERVICES PUBLICS

38 bis avenue Président René Coty Tél. 02 31 24 73 83

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mercredi et jeudi : de 9 h à 12 h 30
- Mardi et vendredi : de 13 h 30 à 17 h Levée du courrier : du lundi au vendredi à 15 h et le samedi à 8 h

CAMION PIZZA

PIZZAS À EMPORTER (COMMANDE SUR PLACE)

39 bis avenue Président René Coty Tél. 02 31 91 00 02

Horaires d'ouverture :

- En juillet-août : du mardi au dimanche de 15 h à 21 h 30
- D'avril à juin et de septembre à octobre : du vendredi au dimanche de 15 h à 21 h



EN DIRECT DE LA MER

POISSONNERIE

25 avenue Président René Coty Tél. 06 23 95 08 60

Horaires d'ouverture :

- De mi-juillet à fin août : du mardi au samedi de 9 h à 19 h
- D'avril à mi-juillet et en septembre : le vendredi et le samedi de 9 h à 19 h, le dimanche de 9 h à 13 h
- Fermé l'hiver mais possibilité de commander



LA BOULANGERIE DU MARAIS

BOULANGERIE

25 avenue Président René Coty Tél. 07 82 91 81 05

Horaires d'ouverture :

- En juillet-août : de 7 h à 13 h (fermé le jeudi)
- De septembre à juin : du vendredi au dimanche de 6 h 30 à 12 h 30 (fermé de novembre à mars)





LA CHARCUTERIE DES **GOURMETS**

CHARCUTERIE. TRAITEUR

60 avenue Président René Coty Tél. 02 31 91 25 53

Horaires d'ouverture :

- Du mardi au samedi : de 8 h 30 à

12 h 30 et de 15 h à 19 h

- Le mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30 - Le dimanche : de 9 h à 12 h 30



LA FAÏENCERIE

VAISSELLE EN PORCELAINE. DÉCORATION

62 avenue Président René Coty Tél. 02 31 28 77 17

Horaires d'ouverture :

- De juillet à mi septembre : de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h



LA FRAÎCHEUR EN DIRECT

PRIMEUR, FROMAGER, ÉPICERIE FINE

27 avenue Président René Coty Tél. 06 09 31 74 04

Horaires d'ouverture :

- En juillet-août : tous les jours de 7 h à
- De septembre à juin : du mardi au samedi de 8 h à 19 h et le dimanche 8 h à 13 h



LA GRANGE AUX PRODUCTFURS LA FFRMF DU HÔMF

VENTE DE PRODUITS FERMIERS

60 avenue Général Leclerc Tél. 06 86 47 00 99

Horaires d'ouverture :

- En juillet-août : le mardi et le vendredi de 15 h à 19 h 30

- De septembre à juin : le vendredi de 15 h à 19 h



L'ATELIER DE NICO

MAGASIN DE DÉCORATION, CADEAUX ET RELOOKING DE MEUBLES

30 avenue Président René Coty Tél. 09 83 81 61 70

Horaires d'ouverture :

- Du jeudi au samedi : de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h

- Le dimanche : de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h

L'HAIR DU HÔME

SALON DE COIFFURE POUR HOMME. FEMME ET ENFANT

30 avenue Président René Coty Tél. 09 83 88 75 76

Horaires d'ouverture :

- Du mercredi au samedi : de 9 h à 18 h 30



MAISON FLAMBARD

BOULANGERIE. PÂTISSERIE. **RESTAURATION RAPIDE**

30 av. Président René Coty (Le Hôme) Tél. 09 83 66 95 00

1 rue de la Libération (bourg) Tél. 02 31 74 63 05

Horaires d'ouverture :

- En juillet-août : de 7 h à 20 h (jour de fermeture inscrit à l'extérieur)

- De septembre à juin : du lundi au samedi de 7 h à 20 h (fermé le mardi au Hôme et le dimanche au bourg)



TARTINES ET TARTEL ETTES

SNACK SUCRÉ ET SALÉ

25 avenue Président René Coty Tél. 06 74 47 26 51

Horaires d'ouverture :

- De 10 h à 20 h 30 en service continu (selon la période et les conditions météorologiques)



TOURISME



LE CIRCUIT HISTORIQUE « VARAVILLE AU FIL DU TEMPS »

La commission Histoire et patrimoine, en association avec la commission Tourisme, a créé un circuit touristique historique intitulé « Varaville au fil du temps ». Un deuxième circuit « Varaville au fil de ses villas » est en préparation et verra le jour en 2023.

19 lutins implantés dans des lieux emblématiques ou historiques de la commune vous font découvrir des facettes souvent méconnues de Varaville.

On peut à loisir se rendre auprès des 19 lutrins ou ne choisir qu'une partie du circuit au gré du temps dont on dispose. Trois boucles vous sont proposées :

- La boucle du Hôme, longue de 4,5 kilomètres, du lutrin n°1 au lutrin n°11
- La boucle des dunes, longue de 2,8 kilomètres, du lutrin n°12 au lutrin n°15
- La boucle du bourg, longue de 600 mètres, du lutrin n°16 au lutrin n°18, avec une extension jusqu'au lutrin n°19 situé dans le marais à 1,5 kilomètres du bourg, au niveau de la stèle Guillaume le Conquérant



Le document touristique traçant le circuit complet est à votre disposition à Varaville Infos.

Vous pouvez également le retrouver sur www.varaville.fr, rubrique « Tourisme ».



LA CHAPELLE SAINT-JOSEPH

Si on construisait une chapelle en bordure de la route de Caen à Cabourg... ?

C'est une idée d'Armand Leclerc, négociant à Rouen et exploitant du Grand Hôtel du Hôme, élégante bâtisse face à la mer, inaugurée en 1879. Quatre ans plus tard, il fait construire sur son terrain, à ses frais, une chapelle entièrement privée.

Le 17 mai 1884, monseigneur Hugonin accorde l'autorisation de l'ouvrir au culte deux mois par an pour ce que l'on appelle « la colonie des baigneurs ». C'est ainsi que la chapelle sera consacrée début août 1884.

Le 17 mars 1892, Armand Leclerc se retire et vend la chapelle à la paroisse pour 3 020 francs grâce à une souscription des habitants.

En 1893, le président Sadi Carnot et le ministre des cultes Raymond Poincaré accordent par décret l'utilisation de celle-ci comme chapelle de secours de la paroisse. La cloche s'appelle Marie-Louise, choix du donateur Anthime Cornu. La marraine est Louise-Henriette Maurisset.

Le 9 décembre 1905, lors de l'adoption de la loi de séparation des Églises et de l'État, la chapelle Saint-Joseph, comme l'église paroissiale, deviennent propriétés de la commune.

En raison de l'afflux des estivants, il est difficile pour le curé d'assurer le service de la chapelle à partir du presbytère du bourg. C'est ainsi qu'en 1935 une sacristie est construite et, en 1939, l'abbé Étienne s'installe pendant la saison dans la maison proche de la chapelle. Il a toujours eu des rêves d'agrandissement de la « petite chapelle ». Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'édifice sert de dépôt de munitions aux Allemands. En 1944, la destruction du Hôme ne l'épargne pas. À l'ouest, une large brèche s'inscrit du mur au clocher ; à l'est, le mur est béant de la

base au sommet. Le petit clocher octogonal à claire-voie est endommagé et la cloche est en morceaux.

En 1945, la chapelle est restaurée et, dès 1948, elle retrouve des vitraux réalisés par Georges-Pierre Sagot. Maître peintre-verrier à Bayeux, né à Roubaix le 12 juin 1898, il décède à Bayeux le 11 mai 1975. On peut admirer ses vitraux dans plusieurs églises : Saint-Patrick à Bayeux, Mathieu, Bourguenolles, Mers-les-Bains. À Douvres-la-Délivrande, la rosace du portail central s'étire autour de la représentation de Notre-Dame-de-la-Délivrande (1954).

Dans la chapelle du Hôme, les vitraux « flamboyants » de la nef et du chœur sont remarquables. Leurs teintes rouges, orangées et violettes sont particulièrement originales. Ils reprennent le thème des « Béatitudes ». Sur la plupart d'entre eux, on retrouve des dédicaces : en souvenir de Jean-Pierre Bordelongue, madame Folliot 1948, R H, la famille Walrand (qui aurait financé les premiers vitraux détruits, en mémoire de leur fils Pierre, décédé en 1915 à l'âge de 22 ans).

Le 30 août 1949, l'abbé Étienne reçoit l'évêque, monseigneur Picand, qui bénit la chapelle. Le clocheton octogonal est remplacé par une flèche en ardoise de style augeron. La cloche Marie-Louise, entièrement détruite, est remplacée par la cloche de l'église du bourg, un peu ébréchée par sa chute mais fonctionnelle, bien qu'elle date de 1816. Sur la façade sud, les étroites baies et les trois oculi qui encadrent la porte de l'église sont mis en valeur grâce à la combinaison de briques et de pierres calcaires. Au-dessus des oculi, une frise géométrique en dents-de-scie délimite le haut fronton percé d'une niche qui accueille la statue de Saint-Joseph.

CULTURE



Jacques Blondel, prix du Jury en 2021.

L'EXPOSITION DE PEINTURE ET SCULPTURE

La 40° exposition de peinture et sculpture de Varaville se déroule du samedi 16 au dimanche 24 juillet 2022.

Cette année, nous accueillons une trentaine de peintres et sculpteurs aux techniques variées : aquarelle, huile, pastel...

Pour cette 40° édition, les dentellières seront de nouveau présentes pour faire admirer leurs magnifiques réalisations. Nous aurons également le plaisir de vous faire découvrir l'art de l'encadrement, ainsi que les maquettes de bateaux réalisées par les membres du club de modélisme de la commune.

Vous pourrez venir découvrir ces œuvres tous les jours de 15 h à 19 h à la salle polyvalente.

L'invité d'honneur de cette 40° édition est Jacques Blondel, lauréat du prix du Jury en 2021. Il vous fera voyager au travers de ses aquarelles.

Joss, prix du public en 2021, sera également présente cette année pour exposer ses toiles.

Nous comptons sur votre présence afin que cette exposition soit un merveilleux souvenir pour les visiteurs et les artistes. Lors de votre visite, vous pourrez voter pour l'artiste qui aura retenu votre attention. Le dépouillement se déroulera le dimanche 24 juillet 2022 à partir de 18 h 30.



L'EXPOSITION DE CARTES POSTALES ANCIENNES

Du 30 juillet au 10 septembre 2022, la commission extra-municipale Histoire et patrimoine organise sa première exposition de cartes postales anciennes.

Environ 200 cartes postales anciennes et photos inédites, réparties en dix thématiques, sont à découvrir dans la chapelle Saint-Joseph au Hôme. L'entrée est libre

Le Grand Hôtel et le préventorium, le golf et le champ de courses, la gare et le tramway Decauville, le château et le haras, les villas, la plage, les hôtels et les restaurants, les commerces, la ferme du Hôme, l'église et la chapelle, les campings et les colonies de vacances... Tous ces lieux sont autant de fenêtres sur le passé.

Loin de verser dans la nostalgie, cette exposition se veut propice à l'étonnement, voire à l'amusement. Comme notre commune a changé au gré des avancées technologiques! Comme les habitudes de vie ont évolué!

C'est un temps que les moins de cent ans ne peuvent pas connaître. Un temps où le tramway croisait, sur le chemin qui le menait à Caen, des calèches tirées par des chevaux et des ouvriers juchés sur leurs vélos. Un temps où les concours hippiques de Varaville étaient un lieu de rendez-vous, de distraction et un concours d'élégance pour les dames.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale de Varaville est ouverte le lundi et le mercredi de 14 h à 17 h, et le vendredi de 10 h à 12 h.

L'inscription et le prêt de livres sont gratuits.

Des nouveaux livres sont régulièrement achetés tout au long de l'année, en tenant compte des suggestions des lecteurs. Les dons de livres en très bon état sont également bienvenus.

Les mercredis 24 avril et 4 mai 2022, la bibliothèque municipale a organisé une heure de lecture pour les enfants. Au total, treize enfants âgés de cinq à dix ans sont venus écouter les histoires racontées par les membres de la bibliothèque. L'après-midi s'est terminé par un goûter offert aux enfants. Vous retrouverez cette animation les mercredis 27 juillet et 3 août 2022 de 15 h à 16 h.

Trois expositions vont également se succéder d'ici à fin décembre 2022 :

- « En voyage avec Mafalda », du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août
- « Éveiller l'esprit critique, parlons-en! », du mercredi 7 septembre au mercredi 2 novembre
- « Chevaux de Normandie : photographies de Christian Malon », du mercredi 9 novembre au mercredi 21 décembre





Bibliothèque municipale 50 avenue Président René Coty Tél. 02 31 91 03 27 varaville.bibli.fr

ASSOCIATIONS



CULTURE, SPORTS ET LOISIRS AS VARAVILLE FOOTBALL

Une saison problématique, avec des soucis de vétusté sur nos installations : WC, douches, infiltrations d'eau, odeurs désagréables... Les travaux seront terminés pour la reprise du championnat 2022/2023.

Nous avons testé le championnat « foot loisir » du District du Calvados : surface de jeu réduite mais plus rapide, règlementation plus souple avec une tranche d'âge élargie, des matchs en semaine, le tout dans un esprit sportif, respectueux et fairplay.

La saison 2021/2022 se termine avec des bons résultats et une 3º place au classement final. La nostalgie des grands derbys nous fait regretter la catégorie vétéran. Alors, allons-nous quitter le foot loisir pour reprendre le championnat vétéran? Pour cela, il nous faudrait de nouveaux joueurs; nous sommes actuellement 20 joueurs mais, hélas, pas toujours en nombre suffisant le dimanche matin. Nous prendrons une décision fin juin lors de l'assemblée générale.

Un merci à nos sponsors joueurs pour la participation à la vie du club : Teddy Aude, Olivier Desandre, Philippe Gillette et Martial Saucey.

En attendant, nous restons toujours unis avec le même slogan : « les copains d'abord ».

Vous souhaitez nous rejoindre ? Nous vous attendons le jeudi soir à 19 h au stade Jacques Péchaud. Dans l'attente, prenez soin de vous et de vos proches, restons solidaires, gardons le lien.

Le président, Vianney Klein

AS Varaville Football
Tél. 02 31 45 37 85
551668@lfnfoot.com
home-varaville.footeo.com



CULTURE, SPORTS ET LOISIRS BIEN-ÊTRE ET CULTURE

Laissez-vous séduire par des loisirs créatifs et musicaux avec Bien-Être et Culture. Des moments privilégiés de découverte et de détente rythmeront vos vacances.

• Récital de piano et hautbois

Samedi 16 juillet à 20 h 45 - Chapelle Saint-Joseph

Programme : Chopin, Fauré, Saint-Saëns, Debussy, Piazzolla

Recette au profit de l'association « Imagine for Margo ». Mobilisons-nous contre le cancer des enfants.

Entrée libre

• Atelier de peinture sur porcelaine

Mercredi 27 juillet de 14 h 30 à 16 h 30 - Salle polyvalente

Pour enfants (dès 8 ans) et adultes. Inscription obligatoire au 06 62 50 12 48.

• Soirée musicale « La Trompette d'Or » de Jean-Jacques Petit

Samedi 6 août à 20 h 45 - Chapelle Saint-Joseph

Programme : classique, variétés internationales, gospel

Recette au profit de l'association « Imagine for Margo ». Mobilisons-nous contre le cancer des enfants.

Entrée libre

• Atelier de peinture sur porcelaine

Mercredi 10 août de 14 h 30 à 16 h 30 - Salle polyvalente Pour enfants (dès 8 ans) et adultes. Inscription obligatoire au 06 62 50 12 48. La présidente, Catherine Stephenson

Bien-Être et Culture *Tél. 06 62 50 12 48*







L'association Bien-Être et Nature a pour vocation de rayonner sur tout le territoire Normandie-Cabourg-Pays d'Auge. Sa dimension humaine, humanitaire et caritative vise à faire découvrir et transmettre des techniques et enseignements permettant de se sentir bien dans sa peau, quelles que soient les circonstances de la vie. Une vie à prendre à bras le corps, à vivre pleinement, non pas en marchant sur un fil mais sur la terre.

Bien-Être et Nature réunit vingt personnes autour de pratiques complémentaires : respiration, relaxation, méditation, renforcement musculaire, esthétique, coiffure, dessin, permaculture, cuisine, diététique, automassage, réflexologie, kinésiologie, stimulation cognitive.

Le mode de fonctionnement est de présenter chaque activité au fil du temps en se déplaçant dans les différentes communes. Il ne s'agit pas de cours réguliers et répétitifs mais d'ateliers permettant de découvrir, de pratiquer, d'apprendre. Ensuite, dans son quotidien, chacun pourra répéter les gestes appris afin de prendre soin de soi avec facilité.

Nous réfléchissons aussi à organiser des week-ends où ces activités seraient présentées sur deux journées. Le président, Christian Perrotin

Bien-Être et Nature *Tél. 06 08 48 01 19*



CULTURE, SPORTS ET LOISIRS CALVA - CONCOURS ET ANIMATIONS LITTÉRAIRES DE VARAVILLE

Le 30 octobre 2021, nous avons organisé la remise des prix de notre concours de nouvelles. Deux des lauréates étaient présentes. Les nouvelles ont été lues en public. De plus, la bibliothèque municipale a décerné son prix coup de cœur.

Palmarès :

- 1er prix : Sans rancune, de Caroline Lhopiteau
- 2e prix : Au feu, de Cécile Gaud
- 3e prix : Le miroir, de Julianne Roussel
- Prix coup de cœur de la bibliothèque : *Mamona*, de Christelle Tournier

La présence des journalistes et l'entretien des primées par une station de radio locale ont été appréciés.

En 2022, du 14 au 28 février, une exposition de haïkus s'est tenue à la bibliothèque.

Pour le concours de nouvelles 2022, nous avons reçu une cinquantaine de textes. Les nouvelles sont en cours de lecture par les membres du Jury, avant la remise des prix fixée au samedi 15 octobre 2022.

Nous vous rappelons que tous les textes primés depuis la première édition du concours en 2001 sont disponibles à la lecture sur www.varaville.fr, rubrique « Culture, sports et loisirs ».

Le président, Pierre Thiébot

CALVa calva.varaville@gmail.com

ASSOCIATIONS





Créé en 1990, le club de modélisme compte actuellement treize adhérents qui se réunissent tous les mercredis et samedis de 14 h à 17 h 30 à la maison des associations au bourg.

Bateaux, avions, voitures... Ces passionnés de maquettes réalisent tout type d'engins, ainsi que des bâtiments.

Certaines de ces maquettes seront d'ailleurs présentées au public cet été dans la salle polyvalente durant l'exposition estivale.

L'adhésion au club coûte 20 €. Tout le matériel est fourni, hormis l'électronique.

Le club est ouvert à tous ; n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Les membres du bureau

Club de modélisme *Tél. 06 58 38 98 93*



CULTURE, SPORTS ET LOISIRS **LE HÔME PÉTANQUE**

Après deux années compliquées dues aux conditions imposées par la Covid, le club a repris ses activités malgré quelques difficultés de réorganisation, non seulement du club, mais également du Comité départemental. La saison 2021/2022 est repartie avec une cinquantaine de licenciés et les résultats commencent à tomber :

- Une équipe triplette masculine promotion senior championne du Calvados et qualifiée pour le championnat de France à Ax-les-Thermes
- Une équipe masculine senior demi-finaliste du championnat du Calvados, championne de la Ligue de Normandie et qualifiée pour le championnat de France à Bergerac
- Une équipe senior A qualifiée pour le 3° tour de la coupe de France des clubs
- Une équipe vétéran qualifiée pour le 2e tour de la coupe des clubs vétérans du Calvados
- Une équipe senior A 1^{re} du championnat régional des club
- Une équipe vétéran A 1^{re} du championnat des clubs vétérans (groupe B)

Nous n'oublions pas également nos 50 adhérents qui jouent tous les après-midis sur le terrain du Hôme. Nous organisons toujours des concours internes le samedi après-midi, souvent à la mêlée, afin que tous les joueurs puissent se rencontrer quel que soit leur niveau. Des concours en doublettes ouverts à tous vont être de nouveau organisés tous les jeudis en juillet-août.

Le Hôme Pétanque est ouvert à tous, licenciés ou amateurs. La carte de membre reste fixée à 10 € pour l'année. Le président, Patrick Thibout

Le Hôme Pétanque *Tél. 07 88 54 42 58*



CULTURE, SPORTS ET LOISIRS TIRS ET LOISIRS

L'association Tirs et Loisirs poursuit son activité avec 30 licenciés cette année.

Le club est ouvert le samedi uniquement de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (voir calendrier des dates validées par la mairie). Les tireurs licenciés, extérieurs au club, sont les bienvenus.

Pour toute information, merci de contacter le président au 06 07 64 92 54.

Le président, Robert Lefèvre

Tirs et Loisirs *Tél. 06 07 64 92 54*

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS NORMANDIE RELAX

Notre souhait est de vous apporter une détente, une paix intérieure, vous permettant d'être serein(e) dans votre quotidien et de porter un regard toujours positif sur la vie.

Vous rencontrerez à l'intérieur de vous le calme, la paix. Vous développerez la capacité à vous concentrer, à disposer d'une attention soutenue. Vous augmenterez la confiance en vous. Vous trouverez l'équilibre émotionnel et resterez zen en toute circonstance.

Nous utilisons des outils aussi simples qu'efficaces. Simples afin d'être utilisés par tout le monde. Efficaces car depuis des millénaires ils apportent des résultats rapides et concrets.

Pour cela, nous allons vous guider et vous faire pratiquer les techniques de respiration, de relaxation, de méditation. Autrement dit, comment avec des gestes simples détendre facilement et rapidement votre corps et votre mental. Nous vous enseignerons comment pratiquer dans votre quotidien.

Née des grandes traditions de l'Orient et de l'Occident, la démarche proposée est constituée de séries de mouvements adaptées aux différents niveaux de pratique. Mouvements qui s'effectuent debout ou en position assise, selon vos possibilités. Des mouvements doux mais très efficaces pour casser les tensions physiques et psychiques. La séance se termine par une relaxation en position allongée ou assise, qui vous permettra une détente profonde et durable. Lors de certaines séances, nous ajouterons la méditation ou des exercices de visualisation pour, par exemple, renforcer la confiance en vous, sachant que les thèmes possibles sont nombreux.

Très vite, la pratique régulière va vous aider à :

- Être plus détendu(e)
- Mieux dormir
- Faire tomber l'anxiété et l'angoisse
- Vous faire faire l'expérience d'un état de paix, de sérénité, qui à la longue va s'installer et remplacer le stress habituel
- Appréhender les situations plus sereinement avec des réactions plus justes et mieux adaptées

Cette pratique est accessible à tous et à toutes, quel que soit l'âge.

Pour tout complément d'information, pour recevoir le programme de l'année 2022-2023, je reste à votre disposition : Christian Perrotin au 06 08 48 01 19, guérisseur-sophrologue.

Le président, Christian Perrotin

Normandie Relax *Tél. 06 08 48 01 19*

ASSOCIATIONS



VIE LOCALE COMITÉ DES FÊTES

Les activités du comité des fêtes ont repris après la mise en sommeil due au Covid.

Nous avons repris nos activités par la dernière qui avait été annulée à cause du Covid, à savoir un loto. La salle polyvalente était remplie, avec de nombreux participants de notre commune.

Pour la foire à tout du Hôme, les bénévoles ont mis tout en œuvre pour accueillir les nombreux exposants et visiteurs. Un vrai succès !

Nouveauté en 2022 : la chasse aux œufs de Pâques a eu lieu dans deux lieux distincts. Les enfants du bourg et du Hôme étaient ravis de partir à la recherche de chocolats.

Agenda des manifestations prévues au deuxième semestre 2022 :

- Le week-end des 16 et 17 juillet aura lieu le 20° auto-rétro au stade Jacques Péchaud. La manifestation débutera le samedi 16 juillet par un repas (cochon à la broche) avec musique. Attention : places limitées à 100 personnes. Dans la continuité, le lendemain, venez admirer les véhicules anciens et participer aux nombreuses animations. Vous pourrez vous restaurer sur place.
- Le samedi 6 août : la foire à tout semi-nocturne de 15 h à 23 h au stade Jacques Péchaud. Nous vous attendons nombreux. Pensez à vous inscrire rapidement ; la notoriété de cette manifestation fait que nous sommes vite au complet.
- Dimanche 9 octobre : un loto à la salle polyvalente.

Vous souhaitez beaucoup plus de manifestations ? Nous sommes ouverts aux idées nouvelles et nous acceptons toute aide pour venir épauler nos bénévoles dans l'ambiance excellente du comité des fêtes.

Bonne saison estivale à vous tous. Nous vous attendons nombreux à toutes nos manifestations.

Le président, Michael Hergault

Comité des fêtes *Tél. 06 60 34 50 14*

Facebook : https://www.facebook.com/comitedesfetesdevaravillepagepro/



VIE LOCALE L'AMICALE DE VARAVILLE

L'Amicale a repris ses activités au printemps 2022. Nos adhérents sont revenus petit à petit participer à notre repas prévu chaque premier mardi du mois (réservation au 06 76 92 54 19). Lors du dernier repas du 7 juin 2022, nous avons eu le plaisir d'accueillir une centaine de personnes. Le prochain repas aura lieu le mardi 4 octobre 2022.

Par ailleurs, un concours de belote est organisé le troisième mardi de chaque mois. Aussi, la salle polyvalente est ouverte tous les mardis après-midi afin que vous puissiez jouer à la belote entre copains. Après la trêve estivale, les activités reprendront le 6 septembre 2022.

Bonnes vacances à tous et prenez soin de vous.

Le président, Patrick Thibout

L'Amicale de Varaville Tél. 07 88 54 42 58 / 06 76 92 54 19

ASSOCIATIONS DE DÉFENSE ET DE PROTECTION

ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE ET LA PROTECTION DE LA COMMUNE DE VARAVILLE

Varavillaises, Varavillais,

Notre association poursuit toujours avec attention l'évolution de notre patrimoine bleu et vert qui constitue toute la richesse de notre commune. Nous remercions plus particulièrement les adhérents attentifs à cette cause et qui ne manquent pas de nous informer des évènements malheureusement de nature à dégrader notre environnement.

Pour ce qui concerne les projets immobiliers Béthanie et Matmut, les recours sont toujours pendants auprès de la Cour administrative d'appel de Nantes et du Tribunal administratif de Caen.

Suite à une autorisation de clôture délivrée par la mairie de Varaville et à l'écocide qui s'en est suivi au Pré Viger, l'association a déposé un recours au Tribunal administratif de Caen. Par ailleurs, plusieurs signalements ont été faits auprès de la municipalité, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) relativement à des destructions de zones classées Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et de l'espace boisé classé de l'allée Saint-Joseph aujourd'hui occupé par des caravanes.

ASSOCIATIONS DE DÉFENSE ET DE PROTECTION **VARACAB**

Une lueur est apparue au bout du long tunnel Covid qui a gelé la quasi-totalité de nos activités pendant deux longues années. Nous avons maintenu le contact avec le maire et l'équipe municipale pour continuer de suivre l'évolution des projets mais, en matière d'action, nous sommes restés sur la réserve.

Nous apprécions le rachat par la mairie du terrain Béthanie qui met fin au suspense de construction d'une résidence de tourisme sur une zone boisée protégée. Par contre, nous regrettons le blocage du projet de constructions sur le terrain dit « Matmut ». La réalisation de ce programme est la pierre angulaire du développement et de la rénovation du Hôme puisqu'il permettrait la récupération et le réaménagement de 7 hectares de zone naturelle, qui sont actuellement en friche urbaine. De plus, la construction de 10 villas et de petites maisons réservées aux primo-accédants doit permettre de loger des jeunes qui pourront occuper des emplois disponibles dans un marché du travail tendu ; c'est en outre l'occasion d'attirer une population nouvelle dans notre cité, où le nombre d'habitants stagne depuis une douzaine d'années, contrairement aux communes voisines. On peut préserver la qualité de vie et l'environnement sans être réactionnaires et opposés à tout changement. Et que se passerait-il si Varaville perdait la main sur son destin au profit de nos puissants voisins et/ou de l'intercommunalité?

À ce sujet, nous sommes vigilants sur l'évolution du ramassage des déchets et particulièrement des déchets verts. Sans certitude, puisque rien n'est encore voté, un projet d'arrêt de L'association reste également attentive aux dispositions prises par l'État et la communauté de communes sur la saturation de la station d'épuration de Cabourg et les déverses d'eaux usées dans la Dives et le littoral (45 déverses signalées par NCPA en 2021). À cet égard, les autorisations d'urbanisme font désormais l'objet d'un contrôle strict.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est toujours en cours de révision. L'association invite la mairie à lui présenter son ébauche.

Nous ne pouvons que vous rappeler, comme l'association le fait depuis 47 ans, que le soutien de tous les Varavillais est nécessaire pour sauvegarder notre commune, ses marais, ses cours d'eau, ses canaux, ses dunes, son littoral. Restons vigilant. Ainsi est la meilleure manière de cultiver ensemble l'optimisme et conserver le bien-être de vivre à Varaville.

Nous vous souhaitons un très bon été.

La président, Évelyne Bruneau

Association pour la défense et la protection de la commune de Varaville adpevaraville@hotmail.com

Droit de réponse du maire

Concernant le Pré Viger, la requête de l'association est rejetée (ordonnance du Tribunal administratif de Caen du 23 juin 2022).

collecte des encombrants et des déchets verts est dans les tuyaux de NCPA. Nous comprenons la recherche d'économies, même si l'évolution des dépenses de NCPA peut laisser quelques doutes sur cette vertu, à géométrie variable selon les sujets.

Nous ne serons pas en opposition avec l'arrêt de collecte des encombrants si les habitants peuvent bénéficier d'une aide ponctuelle sur demande, ce qui semble se dessiner.

Par contre, la suppression du ramassage des déchets verts constituerait une décision antiécologique par son bilan carbone, antisociale par son impact sur ceux qui ne peuvent s'offrir les services d'une entreprise spécialisée et probablement génératrice de dépôts sauvages qui défigureraient notre environnement. Par ailleurs, l'interdiction signifiée à la commune de mettre à disposition et prendre en charge deux bennes (une au bourg et une au Hôme) pour les dépôts des particuliers nous interpelle : NCPA ne veut plus collecter ces déchets, admettons, mais pourquoi interdire à une commune de le faire ? L'argument selon lequel la compétence « déchets » est transférée à l'intercommunalité paraît bien technocratique et dénué de bon sens.

Nous allons solliciter NCPA sur ce thème et ne manquerons pas de tenir nos adhérents au courant de nos démarches. Le pire n'est pas certain mais on ne sait jamais.

Rejoignez-nous pour nous rendre plus forts et passez un bon été dans notre belle commune.

Le président, Gérard Debout

Varacab varacab14@yahoo.com

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS DE QUARTIER

AMICALE DES PROPRIÉTAIRES DU HÔME-PANORAMAS

ENFIN! Du fait de la récente épidémie de Covid et de ses contraintes sanitaires, il nous aura fallu attendre plus de 18 mois pour nous retrouver à nouveau, le 16 avril dernier, lors de notre assemblée générale. Elle a été suivie d'une « crêpes party ».

DEUX NOUVEAUX ADMINISTRATEURS nous rejoignent, Christian Hue et Didier Laume, que nous félicitons pour leur élection à l'unanimité et pour leur volonté de s'impliquer, notamment dans la protection de notre quartier.

UN SOUTIEN FINANCIER A LA BIBLIOTHÈQUE MUNICI-PALE à hauteur de 300 € a été octroyé à l'unanimité par notre Amicale pour l'achat d'ouvrages à destination des plus jeunes, projet porté par l'une de nos Amicalistes, Annie Widory, l'une des bénévoles de notre bibliothèque municipale.

FÉLICITATIONS UNANIMES à la municipalité pour la mise en place des 18 lutrins parsemés dans tous les lieux chargés d'histoire de notre commune. En parcourant les trois boucles du circuit touristique (cf. site internet de la ville), nous avons eu le plaisir d'y découvrir la richesse insoupçonnée de notre patrimoine et de notre histoire.

LES TROIS BOÎTES A LIRE, mises à disposition par notre Amicale (parking des Panoramas, square Marjolaine et avenue des Devises), rencontrent toujours un énorme succès. N'hésitez pas à les alimenter régulièrement de livres et magazines pour tous les âges.

ASSOCIATIONS DE QUARTIER

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LOTISSEMENT SAINT-JOSEPH

Nous adressons à la famille de M. Guilbert et à celle de M. Chavet, membres honoraires de notre association, nos plus profonds respects envers leur dévouement depuis ces nombreuses années, associés à notre plus grande peine.

Notre association a été créée en 1974 dans le but de préserver l'harmonie de notre lotissement du quartier Saint-Joseph et de réunir l'ensemble des propriétaires en amicale.

Malgré le contexte qui s'est imposé depuis plus de deux ans, nous restons unis et plus que déterminés à conserver l'identité de notre association, à poursuivre ses actions, à renforcer son attractivité et son art de vivre. Sortons vainqueurs de ce contexte, grâce à notre capacité de réactivité et d'adaptabilité face à l'adversité.

ACCÈS PLAGE AVENUE DE LA MER: le maire est favorable à nos demandes de rénovation du garde-corps de l'escalier d'accès à la plage et pour que soit étudié un aménagement plus qualitatif et plus stabilisé du revêtement de l'espace situé entre la fin de l'enrobé et le haut de la dune, par exemple par un joli béton désactivé.

L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS se poursuit dans notre commune. Bien que la priorité soit donnée aux rues équipées encore de fils nus, l'Amicale veillera à ce que notre quartier soit concerné lors du prochain plan triennal à partir de 2023.

TABLE D'ORIENTATION ET MANCHE À AIR : idées originales de notre Amicale pour agrémenter l'espace public en haut de la dune du parking des Panoramas. Ce projet est soutenu par le maire. Un financement type mécénat publicitaire sera privilégié. À suivre...

NOUVELLE DATE!

SAMEDI 13 AOÛT 2022 À 18 H, sur l'espace pique-nique du parking des Panoramas (rue Léon Pican) aura lieu notre désormais traditionnelle « Estivale de l'Amicale » sur le principe de l'auberge espagnole. Monsieur le maire et tous les résidents du quartier des Panoramas y sont conviés. C'est aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants de notre quartier et de se connaître.

Le président, Gérard Lesuisse

Amicale des propriétaires du Hôme-Panoramas amicaledespanoramas@gmail.com amicaledespanoramas.wordpress.com

L'incarnation de notre association passe par son dynamisme et son engagement. C'est pourquoi nous pensions faire notre assemblée générale le dernier samedi du mois de juillet dans la salle du conseil municipal ou dans la salle polyvalente, ainsi que le repas en soirée dans un restaurant gastronomique. Mais, à ce jour, aucune confirmation de la mairie ne nous permet de l'affirmer. Nous vous tiendrons donc informés de la suite des événements dès que possible.

Cordialement à toutes et à tous.

La présidente, Diana Le Garrec

Droit de réponse du maire

La mairie a donné son accord par mail le 1er juin 2022 pour la réservation de la salle polyvalente le 30 juillet 2022. Madame Le Garrec a répondu le 20 juin 2022 qu'elle annulait la réservation suite à de nombreuses absences de leurs membres, sans reprogrammer une nouvelle date.



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Le secrétariat est ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et le mercredi après-midi de 14 h à 17 h. 2 avenue du Grand Hôtel Tél. 02 31 91 04 74 Fax 02 31 91 94 44 mairie.varaville@orange.fr www.varaville.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire : Patrick Thibout

- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
- Sur rendez-vous en mairie

Les adjoints :

Pierre Thiébot, Anne-Marguerite Le Guillou, Mélanie Samson

- Sur rendez-vous en mairie Permanence des élus : le 1^{er} samedi de chaque mois au Hôme de 10 h à 12 h



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORMANDIE-CABOURG-PAYS D'AUGE

ZAC de la Vignerie - Rue des Entreprises BP 10056 - 14165 Dives-sur-Mer Cedex Tél. 02 31 28 39 97 accueil@normandiecabourgpaysdauge.fr www.normandiecabourgpaysdauge.fr

NUMÉROS UTILES

Varaville Infos / Agence postale communale

39 bis avenue Président René Coty Tél. 02 31 24 73 83 contact@ot-varaville.fr www.varaville.fr

Bibliothèque municipale

50 avenue Président René Coty Tél. 02 31 91 03 27 bibliotheque.varaville@orange.fr varaville.bibli.fr Horaires: lundi et mercredi de 14 h à 17 h, vendredi de 10 h à 12 h

MÉDECIN

Dr Moulin-Stark Émilie

1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville Tél. 02 31 24 45 27

MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES

Aumont Virginie, Ledorze Marion, Ottmann Florence, Tremblay Stéphane

1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville Tél. 02 31 43 99 83

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr Boissieu François

Résidence Rimbaud - Allée des Poètes, à Merville-Franceville-Plage Tél. 02 31 91 47 33

Dr Hurpé Nadine

57 avenue de la Mer, à Cabourg Tél. 02 31 91 06 09

Dr Lemonnier Caroline

Résidence Rimbaud - Allée des Poètes, à Merville-Franceville-Plage Tél. 02 31 91 47 33

Dr Metton Marine

55 avenue de la Mer, à Cabourg Tél. 02 31 91 01 81

Dr Vicogne Frédéric

55 avenue de la Mer, à Cabourg Tél. 02 31 91 01 81

INFIRMIÈRES

Devaux Céline, Renaud Christèle

1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville Tél. 02 50 10 95 78

OSTÉOPATHE

Lebaron Andréa

1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville Tél. 02 31 43 90 72

ÉCHOGRAPHISTE

Dr Zerga Nadir

1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville Tél. 02 31 29 89 68

PÉDICURE-PODOLOGUE

Misto-Sanz Caroline

1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville Tél. 02 31 07 10 65 / 06 16 21 49 95

RÉFLEXOLOGUE

Germain Virginie

1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville Tél. 07 67 47 41 04

PRATICIENNE EN PSYCHOTHÉRAPIE ET HYPNOSE

Lemasle Mathilde

1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville Tél. 06 62 49 15 40

KINÉSIOLOGUE

1A avenue du Grand Hôtel, à Varaville Tél. 06 72 07 38 16

VÉTÉRINAIRES

Dr Boulicault-Sichman Anne-Marie

10 avenue des Dunettes, à Cabourg Tél. 02 31 24 40 00

Dr Herrmann Valérie

7 avenue de Paris, à Merville-Franceville-Plage Tél. 02 31 91 00 13

Dr Sourbé Pascal

10 avenue des Dunettes, à Cabourg Tél. 02 31 24 48 48

AMBULANCES (INTER AMBULANCES)

22 rue du Champ de Foire, à Dives-sur-Mer Tél. 02 31 24 15 15

TAXI BRUNO MARY

Tél. 06 85 08 30 63

NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'urgence : 112

Police municipale

02 31 24 08 00

Gendarmerie nationale : 17

(02 31 15 07 28)

Pompiers : 18

Samu : 15

Centre anti-poisons de Rouen

02 35 88 44 00

Enedis (urgence électricité) **09 726 750 14**

GRDF (urgence sécurité gaz)

0 800 47 33 33

Saur (urgence dégâts des eaux)

02 14 37 40 09

